9ème Année N° 217 17 Juillet 1957

DLP 19-7-57 193044



BULLETIN TECHNIQUE

de la Station d'Avertissements Agricoles

RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON
Téléphoue : FRanklin 20-56

C. C. P. LYON 9430-12 — Régisseur Recettes Protection végétaux

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

AVERTISSEMENTS

V I G N E

MILDIOU: Après l'interruption des traitements préconisés à la suite de la période sèche du début du mois, la forte poussée de végétatioh nécessite maintenant une nouvelle application dans les délais suivants:

- Vignes qui n'ont pas été traitées depuis le rognage: DE SUITE
- Vignes qui ont reçu un traitement depuis le rognage: 10 à 12 jours après ce dernier traitement
- Vignes qui n'ont pas été entièrement rognées:
  2 cas a) pas de traitement depuis le 10 juillet: AVANT LE 22 JUILLET
  b) un traitement a été effectué depuis le 10 juillet: Attendre un avis ultérieur

OIDIUM: Surveiller cette maladie et effectuer un soufrage sur les cépages sensibles

VERS DE LA GRAPPE: Le 2ème vol a été brusquement interrompu; bien qu'il ne paraisse pas définitivement terminé (nombre de larves de 1ère génération ne se sont nymphosées que dans la 2ème quinzaine de juin), la faiblesse de l'activité actuelle de ces papillons ne justifie pas pour l'instant un second traitement.

POMME DE TERRE

MILDIOU: Un nouveau traitement devra être appliqué dès réception sur les variétés moyennes et tardives dans toutes les zônes déjà traitées.

Le premier traitement devra être étendu d'urgence à toutes les altitudes où aucun traitement n'a encore été conseillé.

Sur les variétés prêtes à récolter, le brûlage des fanes portant des symptômes de maladies reste recommandé.

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

P213